

LIAISON

LA NEWSLETTER SNCF
POUR LES FOURNISSEURS

Résultats encourageants au 1er semestre pour SNCF.....	Page 2
SNCF poursuit sa collaboration avec Armor-Lux.....	Page 3
Des progrès constants sur les délais de paiement fournisseurs.....	Page 4
Actualités.....	Page 5
Agenda.....	Page 5
Avis.....	Page 5



LES RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE ENCOURAGEANTS POUR LE GROUPE SNCF

Le Groupe SNCF a présenté fin juillet ses résultats financiers pour le premier semestre 2022. Mobilisée autour d'une stratégie solide et ambitieuse, SNCF respecte ses engagements financiers, malgré un contexte macro-économique troublé.

Le chiffre d'affaires sur cette période atteint ainsi **20,3 Md€, soit une hausse de 27%** par rapport au premier semestre 2021 et de 14% par rapport à celui de 2019, résultat d'un modèle diversifié et d'un dynamisme commercial permettant de capter le rebond du trafic.

L'EBITDA (Bénéfice Avant Intérêts, Impôts, Dépréciation et Amortissement) est quant à lui en hausse de 120% par rapport à celui constaté au premier semestre 2021.

Le résultat net positif s'établit à 0,9 Md€.

4,3Md€ d'investissements ont été réalisés pour poursuivre et accélérer la rénovation et la modernisation du réseau.

Enfin le cash-flow libre est positif à hauteur de 1,1 Md€, grâce notamment à la mise en œuvre de plans de performance ambitieux comme celui de la Fonction Achats du Groupe.

Ces bons résultats démontrent la robustesse d'un modèle basé sur la diversité du portefeuille d'activités. Les trafics ferroviaires de SNCF Voyageurs connaissent un rebond depuis le mois de mars tant sur les transports du quotidien que sur les trajets loisirs Grande Vitesse en France et à l'international, malgré un début d'année marqué par un nouvel épisode de crise sanitaire. Geodis confirme son rôle de second poumon économique du Groupe avec une croissance qui se maintient à un niveau élevé.

Ces résultats sont encourageants et nous incitent, au sein de la Fonction Achats, à poursuivre avec nos fournisseurs la stratégie mise en œuvre autour de nos priorités que sont la

sécurité, la performance économique et la RSE. La qualité et la performance (dans toutes ses facettes) de notre production sont liées à celles de notre panel fournisseur et de sa capacité à nous accompagner pour atteindre nos objectifs.

Le Groupe SNCF a été de nouveau évalué par l'organisme indépendant EcoVadis*, en mai. Celui-ci a analysé la performance RSE dans la relation acheteurs/fournisseurs en tenant compte de quatre grands critères : l'environnement, le social, les achats responsables et l'éthique des affaires, auxquels s'est rajoutée pour la première fois cette année une évaluation « Carbone » : la note attribuée est de **79/100**. Elle est de deux points supérieure à celle de 2021. Cette note positionne **le Groupe SNCF dans le top 1%** sur les 63 entreprises évaluées dans le secteur « Transport par chemin de fer au niveau mondial ».

On constate notamment une forte progression (10 points) sur l'Éthique, en hausse continue depuis 2019, et la stabilité à un haut niveau pour les trois autres domaines évalués : Social et droits humains, Environnement, Achats responsables toujours notés à 80 sur 100. Enfin, la première **évaluation sur le carbone place SNCF à un niveau avancé**, « l'entreprise ayant mis en place un système de gestion des Gaz à Effet de Serre complet, avec un suivi conforme aux normes mondiales, comprenant la vérification des données par un tiers ».

*EcoVadis est un organisme de notation et de certification des achats responsables.

Vous pouvez retrouver les résultats du Groupe sur le site [sncf.com](https://www.sncf.com).



TENUES COMMERCIALES : SNCF POURSUIT SA COLLABORATION AVEC ARMOR-LUX

L'appel d'offres portant sur la confection et la fourniture de la tenue commerciale SNCF Voyageurs et SNCF Gares & Connexions a rendu son verdict : ce contrat est à nouveau passé avec Armor-Lux, l'entreprise finistérienne fondée en 1938.

Ce marché concernait les tenues de près de 24 000 agents des activités Voyageurs du groupe: TGV, Intercités, TER, Transilien. Un marché de 120 références (chemises, pulls, gilets, écharpes, coiffes) et 250 000 pièces par an. A l'issue de cet appel d'offres, SNCF va poursuivre sa collaboration avec Armor-Lux, pour un contrat d'une durée de six ans fermes (potentiellement jusqu'à huit ans). Celui-ci débute en décembre prochain au terme du contrat actuel, commencé en 2014. Un symbole fort de l'ancrage territorial du Groupe et de son impact sur l'économie des différentes régions françaises.

Retour sur deux ans de préparation ayant impliqué de nombreux agents SNCF.

Si la couleur bleu marine, avec le liséré rouge, marqueur fort de l'identité SNCF, est conservée, des nouveautés sont intégrées à cette nouvelle gamme vestimentaire. On peut citer l'ajout d'un modèle de parka grand froid, des nouvelles matières plus agréables au porté pour les chemises, ou encore des tissus plus confortables et durables pour les pulls et les gilets.

Ce nouveau marché est aussi à l'image de la volonté du groupe de renforcer la production en France ou proximité et de réduire l'empreinte carbone. Sur ce marché, ce sont ainsi près de 80 % des pièces qui sont confectionnés en France ou dans le reste de la zone Euroméditerranéenne (cad Portugal, Maroc et Tunisie). C'est 13 % de plus par rapport au contrat précédent. Les

tricotés du tee-shirt, du polo rouge, des pulls, des gilets et des écharpes sont fabriqués dans les ateliers de tricotage et d'ennoblissement d'Armor-Lux à Quimper. Quant au tissu de la chemise bleue, il est produit à Chessy (Rhône) chez Mathelin ; celui de la parka et de la soft-shell à Saint-Chamond (Loire) chez Alpex. Les pulls, gilets et écharpes sont eux confectionnés chez Armor-Lux, toujours à Quimper et enfin, les coiffes à Bernay (Eure) chez Sofac.

Cette proximité géographique des fournisseurs et de leur production réduit l'empreinte carbone des achats qui pour le groupe SNCF représentent environ 80% de ses émissions de GES (Gaz à Effet de Serre). D'autres engagements « RSE » ont été intégrés à ce marché. Ainsi, la confection du nouveau vestiaire est issue d'une démarche d'écoconception dont l'objectif est de réduire son impact environnemental :

- 100% des tissus sont certifiés Standard 100 by OEKO-TEX®*,
- 100% des fournisseurs ont été audités par un tiers indépendant sur le plan RSE,
- Plus de 40% du vestiaire sont fabriqués dans des matières éco-conscientes (polyester recyclé, coton bio, etc.),
- Et enfin les vêtements en fin de vie seront recyclés ou valorisés.



*STANDARD 100 d'OEKO-TEX® est un organisme indépendant qui teste les textiles pour vérifier la présence ou non de substances nocives. Si un produit détient cette certification, cela signifie qu'il est inoffensif pour la santé humaine.



DES PROGRÈS CONSTANTS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

L'association Pacte PME, à laquelle adhère SNCF, a rendu public en cette fin septembre, au cours de ses Universités, le résultat de son enquête sur les délais de paiement des grands comptes publics et privés, réalisée par Altarès.

Pacte PME précise qu' « **au sein de l'association Pacte PME, beaucoup de grands comptes affichent des performances élevées, tant côté public que côté privé, avec des pointes à plus de 86% de paiement à l'heure.** » **C'est le cas de SNCF** qui confirme sa progression régulière en la matière et **figure parmi les trois meilleurs payeurs du secteur public.**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page LinkedIn de [Pacte PME](#).

Cet excellent résultat est notamment le fait de la dématérialisation de la facturation engagée par le groupe depuis plusieurs années. Ce sont ainsi plus de 17 000 fournisseurs qui sont désormais habilités à la plateforme de dématérialisation des factures SY by Cegedim, une des solutions proposées par le groupe. Et ce sont plus de 95% des factures reçues qui sont dorénavent traitées par voie dématérialisée ! Merci de votre engagement auprès de SNCF.

Parce que la plateforme SY by Cegedim est la plus utilisée par nos fournisseurs et parce que nous tenons à vous faciliter le parcours de la dématérialisation, nous avons travaillé à la mise à disposition d'un mode opératoire simplifié pour le dépôt de vos factures et avoirs sur cette plateforme. Nous vous rappelons le préalable indispensable à la validation de vos documents : avoir connaissance des références contrat et/ou commande, ainsi que la BUPO émettrice de la commande ou bon de commande. Vous pouvez retrouver ce guide [ici](#).

Ensemble poursuivons nos efforts pour atteindre 100% de factures dématérialisées !

Retrouvez toutes les informations sur la dématérialisation sur sncf.com [ici](#).

ACTUALITES

SNCF signe sa première politique environnement

Celle-ci a été signée début septembre par le président de la SNCF et les présidents des SA SNCF Réseau, Voyageurs, Gares & Connexions et FRET.

Cette politique s'articule autour de trois valeurs :

- l'engagement dans un pilotage global de la conformité et la maîtrise des risques environnementaux,
- l'efficacité grâce à notre démarche d'amélioration continue, l'organisation des moyens et la mesure de notre progression,
- l'ouverture aux parties prenantes internes et externes en toute transparence.



Vous pouvez la retrouver [ici](#).

AGENDA

Rencontres territoriales Fournisseurs, rappel :

De nouvelles Rencontres territoriales Fournisseurs arrivent. La prochaine aura lieu le 12 octobre 2022 dans la région Bourgogne-Franche-Comté, suivie de celle en région Île-de-France le 29 novembre prochain, qui conclura le Tour de France des Achats SNCF dans les territoires, entamé fin 2020.



VOTRE AVIS

Votre avis nous intéresse, réagissez et partagez-nous vos suggestions sur ce numéro en [clicquant ici](#) !

Pour voir les précédents numéros, [clicquez-ici](#).

Pour tout commentaire ou proposition d'article, adressez votre message à :
info.fournisseurs@sncf.fr